

« Association pour la défense de l'environnement et du bien vivre à Crennes-Le Ham-Villaines »

L'association a pour buts de :

- ☞ Défendre l'environnement et protéger les espaces naturels, le patrimoine bâti, la qualité des paysages, des sites et du patrimoine de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs, et plus particulièrement des Communes de Crennes/Fraubée, Le Ham, Villaines-la-juhel, et se réfère à la « Convention européenne du paysage ».
- ☞ Défendre le cadre de vie, l'environnement, la propriété, la tranquillité, la santé et la sécurité des habitants du territoire de la CCMA et plus particulièrement des Communes de Crennes/Fraubée, Le Ham, Villaines-la-juhel contre tous actes et décisions intervenant en matières administratives, urbanistiques, environnementales et immobilières.
- ☞ Lutter, notamment par toutes actions en Justice, contre les projets et installations des parcs éoliens sur le territoire de la CCMA, et particulièrement dans les Communes de Crennes/Fraubée, Le Ham, Villaines-la-juhel. Projets qui sont incompatibles avec la préservation des paysages, monuments, équilibres espèces animales et végétales, avec la santé et la sécurité des habitants ainsi que la préservation de leur activité économique.
- ☞ Proposer des alternatives de production d'énergie renouvelable, acceptable par la population (sans risque aucun pour la santé, la dégradation de l'environnement et la pérennité des activités économiques) et maîtrisable par les citoyens des territoires eux-mêmes.
- ☞ **Nuisances auditives**, de loin les nuisances dont on parle le plus. Les articles de presse sont très nombreux sur le sujet.
Les parcs existant sur nos communes en sont un parfait exemple.
- ☞ D'un point de vue visuel, les dimensions de telles machines, vont dégrader définitivement notre paysage (180 mètres en bout de pales). Sans parler du balisage lumineux clignotant particulièrement puissant la nuit.
- ☞ Sur l'impact de la faune sauvage mortel pour certains oiseaux migrateurs et pour les chauves-souris présentes sur nos communes.
- ☞ Sur la dévalorisation immobilière avec une Dépréciation immobilière allant de 20 à 50%, attestée par de très nombreuses jurisprudences.
- ☞ Ce qui nous inquiète également, ce sont les impacts sur la santé humaine avant tout mais également la santé animale. Le secteur économique de l'élevage est prépondérant ici et les très nombreux éleveurs sont attentifs à préserver un environnement sans nuisances nouvelles susceptibles d'impacter le bon état sanitaire des élevages.
- ☞ Une nuisance méconnue, mais cependant réelle et très importante, il s'agit de la déstructuration sociale, de nombreux textes parlent de rancœurs tenaces et durables au sein de petits villages « déstructuration de la vie associative et rupture de lien familiaux ».

Bulletin d'adhésion

2021

« Association pour la défense de l'environnement et du bien vivre à Crennes-Le Ham-Villaines »

Civilité : M Mme

Nom

Prénom.....

Adresse.....

Code Postal.....

Ville.....

Téléphone.....

Téléphone portable.....

Adresse mail

J'adhère à l'association :

« Association pour la défense de l'environnement et du bien vivre à Crennes-Le Ham-Villaines »,

Membre actif : Je soutiens les actions de l'association et je joins un chèque de 2€ à l'ordre de l'ADEBVF

Je souhaite ajouter un don à l' »Association pour la défense de l'environnement et du

Bien vivre à Crennes-Le Ham-Villaines » en plus de mon adhésion et je rajoute € à mon adhésion.

Membre bienfaiteur : Je soutiens les actions de l'association avec une

Participation de.....€ par chèque à l'ordre de l' ADEBVF

Date et Signature :

Merci de renvoyer votre bulletin d'adhésion accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessous :

ADEBVF

N° 4, Le Bois Gervais

53700 Crennes sur Fraubée

L'association n'est pas assujettie à la TVA et n'émet donc pas facture. Un reçu vous sera adressé sur demande.